

**Accès à la zone sous-douane du port autonome d'Abidjan pour professionnel maritime avec personnel permanent - véhicule lourd****Informations détaillées**

<b>Nature</b>	Titre d'accès
<b>Type</b>	Professionnel
<b>Catégorie</b>	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
<b>Secteur d'activité</b>	Transport et Logistique
<b>Sous secteur d'activité</b>	Entreposage, activités auxiliaires des transports
<b>Formes juridique</b>	Toutes les formes
<b>Nature de l'Actionnariat</b>	Mixte
<b>Capital imposé (FCFA)</b>	Non applicable
<b>Délai de délivrance</b>	5
<b>Frais administratif (FCFA)</b>	29500
<b>Montant de la Caution (FCFA) si applicable</b>	Non applicable
<b>Péodicité de renouvellement</b>	1an
<b>Renouvellement soumis à inspection</b>	Non
<b>Délai de délivrance (jours) – renouvellement</b>	2 jours
<b>Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)</b>	29500
<b>Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?</b>	Non remboursable
<b>Période spécifique de dépôt des dossiers</b>	Oui
<b>L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?</b>	Recours administratif

## Contact de l'autorité émettrice

<b>Ministère</b>	Ministère des Transports
<b>Structure</b>	Port Autonome d'Abidjan (PAA)
<b>Autorité émettrice</b>	Département Sureté
<b>Situation géographique</b>	Rue des Piroguiers, Treichville, Abidjan, Côte d'Ivoire
<b>Tél.Fixe</b>	+225 27 21 23 83 00
<b>Adresse Mail</b>	info@paa-ci.org
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.portabidjan.ci">www.portabidjan.ci</a>

## Pièces à fournir

Une demande motivée à adresser au Commandant du port

Une copie de l'Agrément national délivré par l'Autorité Compétente

Une autorisation d'exercer au port concernant les sociétés de sécurités

Une copie de l'Attestation re régularité fiscale

Un reçu de règlement de la redevance d'usage des installations portuaires selon le type d'Activité

Une déclaration à la CNPS pour les employeurs ainsi que l'Appel à la cotisation CNPS

Un contrat de transport avec une société d'accotage ou une organisation similaire ( pour les transporteurs )

Véhicule bénéficiaire , Photocopie de la carte grise, assurance, visite technique - Numéro d'immatriculation - type ( voiture, camion, semi- remorque, tracteur engin de manutention)

## Pénalités

<b>La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?</b>	Oui
<b>Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité</b>	Retrait du titre d'accès
<b>Les principaux motifs d'application de la pénalité</b>	Non respect des conditions

## Documents à télécharger